



VALEURS DE L'APF

Le projet associatif 2012 – 2017 intitulé « *Bouger les lignes !* » est adopté par ses adhérents lors du congrès de Bordeaux en 2011.

« *Bouger les lignes !* » est un projet collectif et politique qui ressemble à l'APF d'aujourd'hui et trace les contours de l'APF de demain. « *Bouger les lignes !* » fixe les orientations politiques et les objectifs stratégiques de l'APF pour les 5 années à venir (2012-2017) et donne une visibilité aussi bien interne qu'en externe. Il actualise et prolonge le projet « *Acteurs et Citoyens !* » de 2005 à 2011.

Ce projet associatif pose les grandes orientations politiques de l'APF pour les cinq ans tout en s'appuyant sur les jalons déjà posés que sont la Charte, les précédents projets associatifs et le plaidoyer. Le projet « *Bouger les lignes !* » c'est :

- La construction d'une société inclusive
- Un renforcement de la place des acteurs de la société civile
- Une gouvernance associative toujours plus participative et démocratique
- Une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins

SIÈGE SOCIAL
17, bd Auguste Blanqui
75013 PARIS

www.apf.asso.fr



NOS SITES

LE SIÈGE

55 rue Jean Jaurès
49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU

3 ANTENNES

Maison des services au public
Rue des fontaines
49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

Pôle santé social

Rue Phileas Fogg
49220 LE LION D'ANGERS

Pôle de santé (*Pellouailles les Vignes*)
Rue de la vieille poste
49480 VERRIÈRE EN ANJOU

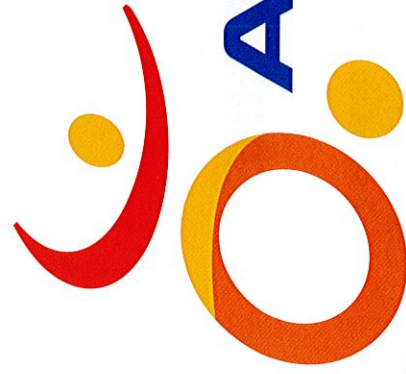
www.apf49.fr

www.apf-domicile-49.fr

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

02 41 42 18 18

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h



APF

Association
des Paralysés
de France

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



Atelier Com Personne - 02 41 69 11 14 - Ne pas jeter sur la voie publique





PUBLIC CONCERNÉ

Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) interviennent sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées de **plus de 60 ans**, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes de **moins de 60 ans** en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.



LIEUX D'INTERVENTION

Le SSIAD intervient sur 54 communes, il a trois antennes : Le Lion d'Angers, Chateauneuf sur Sarthe, Verrières en Anjou. Son siège est à Saint Barthélemy d'Anjou.

Le SSIAD a un agrément pour 100 places



NOS MISSIONS

La mission première du SSIAD est de favoriser le maintien à domicile des personnes. Les interventions auprès des personnes ont pour objectif :

- Prévenir la perte d'autonomie
- Eviter une hospitalisation
- Faciliter le retour à domicile
- Retarder une entrée dans un établissement

Pour cela le SSIAD organise et coordonne, à la demande de la famille, de l'hôpital ou du médecin traitant, sur prescription médicale, des interventions adaptées à domicile pour :

- Des soins d'hygiène et de confort réalisés par des aides-soignants diplômés, salariés.
- Des soins techniques infirmiers assurés par convention avec les infirmiers libéraux et les centres de soins.



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

 Infirmières coordinatrices
 Aides-soignants
 Aides médico Psychologiques

Complétée par une direction et un service administratif, financier et logistique commun



MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Interventions à domicile
En coupé Matins /Soirs,
7 jours sur 7 selon l'évaluation de l'infirmière coordinatrice.

Le SSIAD à la demande de l'utilisateur assure une coordination entre les différents partenaires